



SYNDICAT
NATIONAL
DES
FINANCES
PUBLIQUES

Somme

Compte-rendu de la Formation spécialisée CSAL du 28/09/2023

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2023 (pour avis)
2. Nouvelle implantation du SGC de Montdidier – actualité du dossier (pour avis)
3. Implantation du SAPF dans le cadre des relocalisations – actualité du dossier (pour information)
4. Point d'actualité budgétaire et examen des demandes de financements (pour avis)
5. Examen des registres SST, accidents de service et fiches de signalement (pour information)
6. Questions diverses

En réponse à notre déclaration liminaire : La Directrice a indiqué qu'elle était attentive aux résultats de l'Observatoire interne (mal-être des agents, perte de motivation et de sens au travail et, l'absence de perspectives) et qu'une analyse très fine a été demandée à ses équipes de la Direction (MDRA).

La réponse au mal-être des agents se résumerait donc à des réunions COM et des échanges avec l'encadrement intermédiaire.

Rien de nouveau à l'horizon. Mme BIQUARD reporte les difficultés des agents uniquement sur l'organisationnel et le managérial.

Au sujet du médecin de prévention, l'appel d'offre reste toujours sans réponse. Nous regrettons cette situation inquiétante.

1) Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

2) **FO 80** a voté pour l'installation du SCG de Montdidier à l'espace Jean-Jaurès au vu de l'investissement réalisé et de la qualité de la structure.

Il faut se souvenir des conditions de travail au Prieuré, ce bâtiment classé n'était pas du tout adapté aux agents et aux usagers.

L'emménagement qui aura lieu à partir du lundi 2 octobre, est un soulagement pour les agents.

FO 80 a demandé un aménagement extérieur (table pique-nique et garage à vélos).

3) L'implantation du SAPF dans les locaux de l'INSEE est prévue pour le 20 novembre.
En réponse à nos interrogations de la liminaire, la Directrice a annoncé l'octroi de 10 places supplémentaires en plus des 3 places dans le parking (3 places au sous-sol de l'immeuble et 7 places prises en location rue Lamartine). Tous les agents seront dotés d'un badge pour entrer dans le bâtiment.

Lorsque l'effectif cible sera atteint (33 agents en 2026), le problème de stationnement sera de nouveau d'actualité.

Madame La Directrice nous annonce un dispositif innovant de flex-desk (dépersonnalisation des espaces, coefficient de foisonnement de 0,8 par agent).

En résumé il n'y aura que 26 bureaux (24 pour les agents et 2 pour l'encadrement) pour 33 agents.

FO 80 n'est pas favorable à ce genre d'expérimentation qui risque de détériorer le collectif de travail.

4) Les demandes de financement ont été approuvées, avec l'achat de quatre lampadaires supplémentaires.

5) **FO 80** déplore l'absence de fiches de signalement, qui étaient auparavant communiquées aux syndicats. Ces fiches permettaient d'obtenir les détails du contexte des incidents et l'identité des agents concernés.

La Direction nous a répondu que cette nouvelle pratique ne dépendait pas d'elle mais était régie par un cadre national.

Concernant le sujet des fiches de signalement, les incivilités restent présentes, **FO** reste vigilant face à ces problèmes récurrents. Il est nécessaire de renforcer les dispositifs de soutien et de sécurité (article 40 au Procureur, box de sécurité, chemin de fuite...).

Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.

Les élus restent à votre disposition pour tout sujet.

Les élus **FO DGFIP Somme au CSAL :**

**Olivier Blondin, Frantz Larchet, Laurent Minet,
Najouah Bentamouch, Patrick Aguiar Paterson, Priscillia Chatelain**

